

# STAGES EN ÉNERGÉTIQUE

## Bulletin d'inscription

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone privé & professionnel : \_\_\_\_\_

Adresse Internet : \_\_\_\_\_

Je, soussigné, m'inscris au stage \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_

Repas du midi : 15 € au restaurant « Les Olivades »

Le repas est pris en groupe pour un moment de partage entre stagiaires et formateurs.

Réservation Hébergement sur la structure : Chambre simple / Chambre Double / Aucun

(Sous réserve de disponibilité)

=> Préciser votre choix : \_\_\_\_\_

- Je joins à cette inscription un chèque d'acompte de 60 euros. Le solde sera à régler lors du stage.  
→ Libellé à l'ordre de Régis Vieux
- En cas d'annulation de moins de 15 jours avant le début du stage par courrier de votre part, une somme forfaitaire sera retenue de 60 €
- Je m'engage à ne pas enseigner ou donner le contenu de la formation (polycopiés, cours et enregistrements)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**

Régis VIEUX - Formation Ostéofluidique

Adresse : 625, Chemin des Eaux Douces - 05400 La Roche des Arnauds

Port : 06 61 04 23 50

N° SIRET : 414 794 701 00071

N° Immatriculation : 93 05 00795 05 - Préfet de région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

## CONDITION D'ADMISSION

Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement de la formation. La Direction se réserve le droit de refuser une inscription sans être obligé de donner les motifs de sa décision.

## OBLIGATION DU STAGIAIRE

- \* Le stagiaire s'engage à respecter les horaires de formation, la ponctualité, présentation, tenue et attitude convenable, ainsi que tout aménagement ou modification du règlement s'appliquant aux particularités des lieux de séminaires.
- \* Chaque participant est tenu d'éteindre son téléphone portable lors des cours.
- \* Les formateurs se réservent le droit d'exclure un stagiaire en cas de conduite qui pourrait nuire aux autres stagiaires ou au bon déroulement de la formation.

## LES FORMATEURS

- \* Les formateurs ne garantissent pas les notions de résultats ou d'acquis thérapeutiques de ses stages. En aucun cas, il ne peut-être tenu responsable de toutes difficultés émotionnelles, physiques ou relationnelles existant dans le vécu du stagiaire ou durant le stage.
- \* Le contenu des formations est placé sous la responsabilité exclusive des formateurs.
- \* Les formateurs se réservent le droit d'exclure un stagiaire en cours de stage (moyennant remboursement de la partie non effectuée) s'il semble que la teneur du stage peut mettre en péril la santé psychologique, physique ou émotionnelle du participant.

## PROPRIÉTÉS DES COURS

Les cours appartenant à la formation, leur reproduction est formellement interdite. La participation à cette formation ne donne pas le droit d'enseigner l'intégralité ou une partie de son contenu. Les formateurs se réservent le droit de modifier à tout moment l'ordre et le contenu du programme dans l'intérêt même des participants.

## INSCRIPTION

- \* Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. La direction se réserve le droit de les refuser lorsque les effectifs sont complets.
- \* La direction décline toute responsabilité en cas d'annulation de la formation due à un nombre insuffisant d'inscrits. Dans ce cas, elle n'aura aucune obligation à verser une quelconque indemnité ( ex : billet SNCF, réservation hôtel ou autre)
- \* Aucune inscription ne sera prise en considération si le dossier n'est pas complet (Fiche d'inscription, Chèque d'acompte et mention « lu, approuvé » et signé)

## MAINTIEN EN BON ETAT DU MATÉRIEL

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite.

## COÛT

Le montant de la formation comprend : les séminaires, cours, la fourniture des supports pédagogiques, le contrôle de la formation. Cette participation ne couvre pas les frais de transports, d'hébergement et de repas.

## PAIEMENT ANNUEL ÉCHELONNÉ

- \* Le coût de la formation doit être impérativement réglé au début du stage. Des facilités de paiement sont accordées sur demande. Dans le cas où l'échelonnement entraîne de facto la notion de crédit gratuit, le stagiaire reconnaît avoir pris le délai de réflexion légalement nécessaire (application de la Scrivener).
- \* En cas d'annulation, la demande devra s'effectuer d'abord par téléphone ainsi que par courrier.
- \* En cas d'annulation du stagiaire moins de 15 jours avant le début du stage, une somme forfaitaire de 120 euros sera retenue (sauf cas exceptionnel)

## PUBLICITÉ ET VENTE

Le stagiaire ne peut présenter sur les lieux de stage du matériel, produits ou services (vente, publicité) sans accord préalable avec la Direction. Il ne peut faire de publicité sous quelque forme que ce soit.

## ÉTHIQUE

La Direction, les formateurs et les stagiaires s'engagent à respecter les croyances de chacun. Les formations se feront en dehors de toute confession d'ordre politique, religieuse, philosophique ou sectaire.

## VOL

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de formation, locaux administratifs, vestiaire...)

Le signataire du présent bon d'inscription reconnaît avoir disposé d'un délai de sept jours après la réception du présent document et avoir pris connaissance des différentes conditions. Il déclare souscrire à toutes ces conditions et les accepte.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »